

# CHARTRE LOGISTIQUE

Associée à l'emballage des équipements industriels – Edition 0 de Juin 2008

Pour répondre à une réglementation toujours plus contraignante en matière de sécurité et d'assurance des biens confiés aux emballeurs logisticiens, le Syndicat de l'Emballage Industriel et de la Logistique Associée a réalisé cette CHARTE LOGISTIQUE.

Ce document de référence a été construit par le B.T.L.I. (Bureau Technique de la Logistique Industrielle) à partir des règles déontologiques s'appliquant aux Emballeurs industriels.



- ❖ Il n'a pas pour objectif de se substituer aux documents déjà établis par les acteurs du transport et de la logistique des marchandises générales.
- ❖ C'est le **support de la 2<sup>ème</sup> Marque collective de qualité « SEILA »** (créer un lien avec la Marque SEILA) déposée à l'OHMI (Europe) par le SEILA le 14 mai 2009 sous le numéro 007335698 puis publiée le 25 mai 2009 sous le n° 2009/019.
- ❖ Il est destiné aux Emballeurs Logisticiens industriels qui ont préalablement obtenu **l'agrément S.E.I.** (créer un lien avec la Marque S.E.I.).
- ❖ Il fixe les obligations et recommandations tant sur la gestion de stock que sur les manutentions associées et le pilotage des opérations de transport qui feront l'objet d'un audit par un organisme habilité indépendant pour l'obtention de l'agrément à la Marque « SEILA ».

## MODALITES DE VENTE

### TARIFS EN FONCTION DE LA ZONE D'EXPEDITION

France	Europe	Autres Continents
<b>80,- €l'unité</b> port en Colissimo suivi compris.	<b>100,-€l'unité</b> port en Colissimo international suivi compris	<b>80,-€l'unité</b> port en supplément selon tarifs postaux en vigueur en France à la date d'expédition

Ces prix s'entendent sans T.V.A.  
car le SEILA, en tant que Syndicat Professionnel, n'est pas assujéti à cette taxe.

### PAIEMENT

**Chèque à l'ordre du SEILA  
OU**

### Virement bancaire

selon les coordonnées suivantes et à condition de nous faire parvenir un justificatif de cette opération :

- ◆ Banque : BNP PARIS FRIEDLAND (00575)
- ◆ Code Banque : 30004
- ◆ Code Guichet : 00575
- ◆ Numéro de compte : 00001191824
- ◆ Clé RIB : 10
- ◆ Numéro de compte international (IBAN) : FR76 3000 4005 7500 00119182410
- ◆ BIC (Bank Identification Code) : BNPAFRPPPT
- ◆ Code SWIFT : BNPAFRPPPGA



SYNDICAT DE L'EMBALLAGE INDUSTRIEL ET DE LA LOGISTIQUE ASSOCIEE  
62, rue de Turbigo – 75003 PARIS – T. (33) 01 44 78 00 50 – F. (33) 01 44 78 00 55  
E-mail : [info@seila.fr](mailto:info@seila.fr) Site : [www.seila.fr](http://www.seila.fr)



# SOMMAIRE DE LA CHARTE LOGISTIQUE

CHAPITRE 1	ASSURANCES	Page	13
CHAPITRE 2	CONTRAT TYPE « LOGISTIQUE »	Page	19
CHAPITRE 3	PRESTATIONS LOGISTIQUES	Page	25
3.1	<b>GESTION DE STOCK</b>	Page	27
3.1.1	Procédures		
3.1.2	Outils de pilotage logistique		
3.1.3	Formation		
3.1.4	Traçabilité		
3.2	<b>MANUTENTION ASSOCIEE A LA GESTION DE STOCK</b>	Page	35
3.2.1	Réglementation		
3.2.2	Formation		
3.2.3	Outils de manutention		
3.2.4	Responsabilités		
3.2.5	Traçabilité		
3.2.6	Formalisation		
3.3	<b>PILOTAGE DES OPERATIONS DE TRANSPORT</b>	Page	46
3.3.1	Activités de transport dans le cadre du SEILA		
3.3.2	Activités de transport hors du cadre des Spécifications Techniques du SEILA		
3.3.3	Conduite à tenir en cas d'avarie		
CHAPITRE 4	IMMOBILIER	Page	49
4.1	<b>TITRE D'OCCUPATION</b>	Page	51
4.1.1	Procédure d'obtention du permis de construire		
4.1.2	Refus du permis de construire		
4.1.3	Le bail commercial		
4.2	<b>DECLARATION D'ACTIVITE</b>	Page	54
4.2.1	Mentions légales		
4.2.2	Procédure administrative		
4.2.3	Réglementation ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement)		
4.3	<b>ENTRETIEN ET SECURITE DU SITE ET DES EQUIPEMENTS</b>	Page	55
4.3.1	Réglementation		
4.3.2	Principes généraux de la prévention du risque		
4.3.3	Evaluation des risques (EVR)		
CHAPITRE 5	PRODUITS REGLEMENTES	Page	63
5.1	<b>REGLEMENTATION ICPE</b>	Page	65
5.2	<b>TRANSPORT DES MARCHANDISES REGLEMENTEES</b>	Page	66
5.3	<b>ASSURANCES DES MARCHANDISES</b>	Page	66
CHAPITRE 6	DEVELOPPEMENT DURABLE ET GESTION DES DECHETS	Page	67
6.1	<b>LE DEVELOPPEMENT DURABLE</b>	Page	69
6.2	<b>RESPONSABILITE SOCIALE DES ENTREPRISES</b>	Page	70
6.3	<b>LES NORMES AU SERVICE DE LA RESPONSABILITE SOCIALE DES ENTREPRISES</b>	Page	70
CHAPITRE 7	GRILLE D'AUDIT	Page	71
CHAPITRE 8	DOCUMENTS ANNEXES	Page	75
8.1	<b>MANUTENTION ASSOCIEE A LA GESTION DE STOCK</b>	Page	77
CHAPITRE 9	LEXIQUE	Page	81
CHAPITRE 10	REFERENCES ET SOURCES	Page	95
CHAPITRE 11	CONTACTS ET LIENS	Page	99



SYNDICAT DE L'EMBALLAGE INDUSTRIEL ET DE LA LOGISTIQUE ASSOCIEE  
 62, rue de Turbigo – 75003 PARIS – T. (33) 01 44 78 00 50 – F. (33) 01 44 78 00 55  
 E-mail : [info@seila.fr](mailto:info@seila.fr) Site : [www.seila.fr](http://www.seila.fr)





# BON DE COMMANDE

CHARTRE LOGISTIQUE  
associée à l'emballage des équipements industriels

Edition Juin 2008

SOCIETE :		
<b>ADRESSE DE FACTURATION</b>		<b>ADRESSE DE LIVRAISON</b>
<b>NOM DE L'ACHETEUR</b>	<b>REFERENCE COMMANDE</b>	<b>MODE DE PAIEMENT</b>

QUANTITE	DESCRIPTION	PRIX UNITAIRE	MONTANT TOTAL
	<b>CHARTRE LOGISTIQUE</b> Associée à l'emballage des équipements Industriels.		

Conditions de vente :

- ◆ franco de port et d'emballage pour une expédition en colissimo pour la France et en service prioritaire pour la Belgique et le Luxembourg.
- ◆ sans T.V.A. car le SEILA, en tant que Syndicat Professionnel, n'est pas assujetti à cette taxe.

Règlement à la commande :

- ◆ par chèque à l'ordre du SEILA
- ◆ ou par virement bancaire selon les coordonnées suivantes :
  - ▶ Banque : B.N.P. PARIS FRIEDLAND (00575)
  - ▶ Code Banque : 30004
  - ▶ Code Guichet : 00575
  - ▶ Numéro de compte : 00001191824
  - ▶ Clé RIB : 10
  - ▶ Numéro compte international (IBAN) : FR76 3000 4005 7500 00119182 410
  - ▶ BIC (Bank Identification Code) : BNPAFRPPPT
  - ▶ Code SWIFT : BNPAFRPPPGA



SYNDICAT DE L'EMBALLAGE INDUSTRIEL ET DE LA LOGISTIQUE ASSOCIEE  
62, rue de Turbigo – 75003 PARIS – T. (33) 01 44 78 00 50 – F. (33) 01 44 78 00 55  
E-mail : [info@seila.fr](mailto:info@seila.fr) Site : [www.seila.fr](http://www.seila.fr)

